Centre
de services scolaire
des Phares
Québec

ÉCOLE SAINT-ROSAIRE

159, rue Principale
Saint-Valérien (Québec) G0L 4E0
Téléphone : 418-736-4725
Télécopieur : 418-736-4677
Adresse électronique : strosaire@ csphares.qc.ca

LISTE D'ARTICLES SCOLAIRES 2026-2027

CLASSE DE 6e ANNÉE

****Si vous désirez faire l'achat des articles scolaires par l'intermédiaire des achats regroupés, vous devez rapporter cette feuille à l'école avant le 26 juin 2026.**

Les articles suivants sont nécessaires :

QUANTITÉ	DESCRIPTION		QUANTITÉ DÉSIRÉE	PRIX UNITAIRE TAXES INCLUSES	TOTAL
7	Cahiers à 3 trous (27,6 cm x 21,2 cm) (dont un pour l'anglais)			0.70 $	
1	Cahier quadrillé (4carrés au pouce)			3.50 $	
1	Chemise à pochettes			1.15 $	
8	Duo-tang (dont 1 pour la musique et un pour l'anglais)			1.40 $	
1 paquet de 50	Feuilles lignées			0.95 $	
1 boîte de 12	Crayons de mine			0.25 $ unité	
2	Stylos			0.25 $	
2	Surligneurs			1.75 $	
1 boîte de 12	Marqueurs lavables à pointe moyenne			6.75 $	
1 boîte de 12	Crayons de couleurs de bois			3.85 $	
2	Crayon effaçable à sec pour tableau blanc pointe fine			1.85 $	
2	Crayon **feutre** permanent à pointe fine (noir)			1.15 $	
2	Gomme à effacer			1.25 $	
2	Bâton de colle			1.45 $	
1	Taille-crayons avec réservoir			3.50 $	
2	Étui à crayons			11.95 $	
1	Règle de 30 cm			0.80 $	
1	Paire de ciseaux	Droitier		2.30 $	
		ou			
		Gaucher			
1	Rapporteur d'angles			0.55 $	
* Voir note au verso	Flûte			9.50 $	
1	Sac d'école Noir/Marine/Fuschia/Aqua/Lime/Lilas/Jaune/Rose			Marque Lavoie 107.05 $	
*** En conformité à la politique relative aux contributions financières qui peuvent être exigées aux parents.**					

****VOIR AU VERSO**

Centre
de services scolaire
des Phares
Québec

ÉCOLE SAINT-ROSAIRE

159, rue Principale
Saint-Valérien (Québec) G0L 4E0
Téléphone : 418-736-4725
Télécopieur : 418-736-4677
Adresse électronique : strosaire@ csphares.qc.ca

ÉDUCATION PHYSIQUE (DANS UN SAC EN TISSU OU PLASTIQUE)

1	Espadrilles qui ne marquent pas
1	Culotte courte ou pantalon sport
1	Chandail à manches courtes

***MENTIONS INTÉRESSANTES À RETENIR**

- L'élève a l'obligation de remettre les manuels en bon état à la fin de l'année et les manuels endommagés pourront être facturés aux parents. Pour protéger les manuels, on suggère de les recouvrir avec du plastique non adhésif.
- À partir de la 4e année, la flûte est obligatoire pour le cours de musique. Cependant, vous n'êtes pas obligés de l'acheter, car l'école peut en prêter aux élèves. Nous les désinfectons par la suite. Si, vous préférez acheter une flûte pour votre enfant, vous êtes libres de le faire.
- Nous vous rappelons qu'il est possible de récupérer le matériel de l'année précédente.

S.V.P. IL EST IMPORTANT DE BIEN IDENTIFIER TOUS LES ARTICLES AU NOM DE L'ENFANT.

Nom de l'enfant :

Téléphone :

Signature :